

RF Albi Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2022 081-200049161-20220623-DBUR_2022_2-DE

Deliberation du Bureau du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides

SEANCE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin à 16h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 07 juin, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la Récré à Taïx, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER.

Objet : Candidature ATI FEDER FSE + 2021-2027

Référence : Dbur 2022.2

Membres en exercice : 13 Membres présents : 9 Voix délibératives : 9

Membres présents: Jean-Marc BALARAN, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Marie-Claude ROLLAND, Didier SOMEN, Myriam VIGROUX

Membres excusés: Sabine BOUDOU-OURLIAC, Patrick CARAYON, Guy GAVALDA, Christian PUECH,

<u>Autres personnes présentes sans voix délibérative</u> : Antoine BOUTONNE, Stéphanie CANTALOUBE, Loris CARIOU, Charlotte COUREAU, Dominique DECLERCQ PUYPE, FRAT Julien, Anaïs HUOT, Michel REYNES

La Région a publié un appel à manifestation d'intérêt à l'égard des futurs territoires porteurs d'un Contrat Territorial Occitanie (CTO) pour organiser une approche territoriale intégrée et ainsi coordonner la mise en œuvre des fonds européens FEDER.

Tout territoire sélectionné permettra de mobiliser ce financement FEDER pour les porteurs de projet du territoire. Ci-dessous la liste des projets potentiellement concernés :

* : Volet urbain uniquement** : Volet rural uniquement	Seuil assiette éligible	
	Urbain	Rural
Action 1 – Améliorer le cadre de vie des habitants		
Services de proximité, équipements culturels, revitalisation commerciale, espaces de vie urbains*, équipements sportifs/loisirs*	200 000 €	150 000€
Action 2 – Lutter contre la désertification médicale		
Maison de santé, établissements médico et sociaux	200 000 €	150 000€
Action 3 – Développer l'hébergement d'urgence / populations fragiles et marginalisées		
Projets de résorption de l'habitat insalubre, Etablissements d'hébergement d'urgence, Structures d'accueil de transition	200 000 €	150 000 €
Action 4 – Développer les équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous		
Aménagement, modernisation, réhabilitation de sites ; Infrastructures structurantes culturelles, de loisirs et de tourisme, espaces d'accueil touristiques, hébergements du tourisme social et solidaire, Développement des mobilités cyclables**	500 000 €	200 000€
Action 5 – Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formation paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure		
CFA pour développer les cursus en alternance, Structures de formations paramédicales et/ou en travail social	300 000 €	300 000€

Le Bureau décide à l'unanimité de présenter une candidature à cet AMI et mandate le Président pour la réalisation des démarches nécessaires à celle-ci.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme, Le Président, J-Luc ESPITALIER